



Aïki-Zen Santé Bien-être (ASBE)

Fiche d'inscription 2026-2027

Informations personnelles¹

Nom		Prénom	
Adresse		Code postal	Ville
Téléphone		Courriel	
Date de naissance		Occupation	
Contact(s) accident			

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles sont conservées pour une durée indéterminée. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent en contactant l'association. Une partie de ces informations est communiquée à la Fédération Française d'Aïkido et de Budo. L'adhérent peut exercer son droit d'accès et de rectification en contactant : ffab.aikido@wanadoo.fr.

Droit à l'image

Tarif : 110 € (70 € à partir du 1^{er} février 2027)

Le tarif comprend :

- la licence de la Fédération Française d'Aïkido et de Budo,
- l'adhésion à l'association.

Au travers de la licence fédérale, le club souscrit par défaut à une assurance proposée par la Fédération Française d'Aïkido et de Budo. Pour souscrire à une protection supérieure contacter le responsable des inscriptions.

Inscription

Pour vous inscrire remettez à un membre du comité directeur un dossier constitué des documents suivants :

- la **fiche d'inscription** complétée et signée,
- un **justificatif médical** (voir page au verso),
- le **montant de la cotisation** (en 1, 2 ou 3 chèques à l'ordre de *Aïkido Seyssinet-Pariset*, par virement bancaire³ ou en espèces).

Seuls les dossiers complets sont acceptés.

LE _____ À _____ SIGNATURE _____

Païement de la cotisation

N° de paiement	Virement, chèque, espèces	Référence paiement (banque, n° chèque/virement)	Montant (€)
1			
2			
3			
TOTAL			

Renseignements pratiques

Les cours se déroulent tous **les mercredis de 12h15 à 13h15 au dojo du complexe sportif Joseph Guétat de Seyssinet-Pariset**, hors vacances scolaires.

Les cours sont animés par Roger GENEVOIS (titulaire d'un brevet d'enseignement et certifié ASBE auprès de la Fédération Française d'Aïkido et de Budo).

L'équipement pour pratiquer : tenue de sport souple et confortable, zoris (sandales, tongs, ...). Un gi (kimono) peut être utilisé par les pratiquants qui le souhaitent mais n'est pas obligatoire.

Contacts

Présidente	Roxane DIDIERLAURENT 06 65 25 97 39
Enseignant (à prévenir en cas d'absence imprévue)	Roger GENEVOIS 06 33 42 41 50

Validation dossier

partie réservée à l'administration de l'association

- | | |
|---|--------------------------|
| Fiche d'inscription complète et signée | <input type="checkbox"/> |
| Justificatif médical fourni (certificat ou attestation sur l'honneur) | <input type="checkbox"/> |
| Païement reçu | <input type="checkbox"/> |
| Bordereau des licences signé | <input type="checkbox"/> |
| Timbre de licence remis | <input type="checkbox"/> |
| Justificatif inscription (remis sur demande) | <input type="checkbox"/> |

1 Remplir en MAJUSCULES (accentuées si nécessaire).

2 Rayer la mention en cas de désaccord, auquel cas le club s'engage à prendre contact avec le pratiquant pour chaque photo ou séquence vidéo prise par le club où il apparaît.

3 RIB du club : FR76 1027 8089 5100 0204 9010 103 / BIC : CMCIFR2A - libeller l'opération au nom du pratiquant.

Justificatif médical

Pour les personnes majeures :

- **1ère inscription, et tous les 3 ans : fournir un certificat médical** de moins de 6 mois,
- **dans l'intervalle : utiliser le questionnaire de santé** dédié (conservé par le pratiquant).
 - S'il est répondu « non » à toutes les questions, remplir et signer l'attestation ci-après.
 - S'il y a une ou plusieurs réponses « oui », fournir un certificat médical de moins de 6 mois.

Pour les personnes mineures :

Le **questionnaire de santé** dédié doit être complété et conservé par le représentant légal :

- S'il est répondu « non » à toutes les questions : remplir et signer l'attestation ci-après (même pour une première inscription).
- S'il y a une ou plusieurs réponses « oui », fournir un **certificat médical** de moins de 6 mois.

Les questionnaires de santé sont disponibles sur le site web ou sur demande.

Attestation sur l'honneur

Si vous êtes dans un des cas où vous pouvez et souhaitez recourir au questionnaire médical, merci de compléter l'attestation sur l'honneur ci-après :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

A remplir par l'adhérent ou son représentant légal et à fournir obligatoirement dans les cas décrits ci-dessus.

NOM - PRÉNOM DE L'ADHÉRENT

Pour les mineurs : **NOM - PRÉNOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL**

J'atteste avoir répondu **NON** à toutes les questions figurant sur le questionnaire médical relatif à l'adhérent (mineur, *Arrêté du 7 mai 2021* ou majeur, *cerfa N°15699*01*), ce qui dispense de fournir un certificat médical pour l'adhérent.

Je suis informé(e) que la responsabilité du club ainsi que celle de la F.F.A.B. et de ses organes déconcentrés ne peut être recherchée en cas d'erreur lors du renseignement du questionnaire médical.

Le à

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal :